



Association Les joyeux  
randonneurs vallérois  
L'Espace du Thiey - Office  
du Tourisme  
101, Allée Charles Bonome  
06460 Saint Vallier de Thiey

Association affiliée à la FFRandonnée sous le  
N°09379

Association bénéficiaire de l'immatriculation  
Tourisme de la Fédération Française de la  
Randonnée Pédestre : IM075100382

**Assurance R.C.P.**

WTW France - Département Sport Immeuble  
Quai 33,33/34 quai De Dion Bouton  
CS70001 - 92814 Puteaux  
Tél. : 09 72 72 01 19

[ffrandonnee@grassavoye.com](mailto:ffrandonnee@grassavoye.com)

Contrat n° : 41789295M / 0002

**Garantie Financière :**

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution  
132, rue des Trois Fantanot - 92000  
NANTERRE  
Tel : 33(0)1 49313131  
Contrat n° : 4000716162 /0



Séjour enregistré  
le 13/12/2024

Sous le N° FR 016764

A Saint Vallier de Thiey le, 13 décembre 2024

**NOTICE D'INFORMATION**  
**Séjour de 3 jours de Marche Nordique du 07 au 09 juin 2025**  
**Dans le Massif du Vercors - VASSIEUX EN VERCORS**



La sortie est ouverte exclusivement aux adhérents de l'Association Les Joyeux Randonneurs Vallérois, titulaires de la licence FFRandonnée 2024 / 2025 avec assurance RC ou plus. Pratique de la marche nordique requise (pas d'initiation sur place), tous niveaux.

**PRESENTATION:**

Découvrir le superbe massif du Vercors, sur des sites particulièrement adaptés à la pratique de la marche nordique : l'Euro nordic y a été organisé plusieurs années d'affilée et c'est un haut lieu du ski nordique.

3 sorties seront programmées sur les 3 jours plus une petite excursion de découverte de la région le 2ème jour.

L'encadrement des ½ journées sera assuré par des Animateurs des Joyeux Randonneurs Vallérois (Laurent – Bruno) et la sortie à la journée (J2) associée à la découverte de la région, sera encadrée par un Animateur local : 15 personnes maximum pour 1 encadrant professionnel. Au-delà de 15 participants, un 2ème encadrant sera prévu.

En cas de forte demande, il reste envisageable de prendre davantage de participants dans la limite des disponibilités de l'hébergeur.

**LES DATES:**

Du samedi 07 au lundi 9 juin 2025 (week-end de Pentecôte)

## **LE NOMBRE DE PLACES:**

- Minimum : 10
- Maximum : 20

## **LIEUX D'HEBERGEMENT :**

Hébergement village-vacances Cap France « le Piroulet » en pension complète, du déjeuner du 1<sup>er</sup> jour au déjeuner du dernier jour (vin et eau compris).

Hébergement sur la base, Chambres doubles. Possibilité d'avoir chambre twin ou seules.

Mise à disposition des installations détente et sportives.



## **ENCADREMENT:**

Le responsable de l'organisation est M BOISSEE Laurent.

La trésorière de l'association assure la gestion financière du séjour.

L'encadrement des randonnées est assuré par 2 animateurs des Joyeux Randonneurs Vallérois (JRV) et un Guide animateur de Marche Nordique local diplômé (sortie à la journée).

## **COUT DU SEJOUR :**

Le prix du séjour est compris entre : **230€** et **270€** sur la base chambre double (suivant le nombre de participants).

### **Ce prix comprend :**

- La pension complète au centre de vacances, 1/4 de vin et eau aux repas compris.
- Panier repas individuel lors de la randonnée à la journée.
- Un guide local diplômé pour tout le séjour.
  - ✓ *Seulement sur la journée complète si le groupe est  $\geq$  à 10 participants*
- L'assurance annulation / interruption de séjour
- Les frais de dossiers
- La taxe de séjours
- La contribution à l'EIT et UEIT – Immatriculation Tourisme
- L'accès à l'espace bien être.

### **Ne sont pas compris :**

- Le supplément chambre seul : **24€ pour le séjour.**
- Le transport en covoiturage
- Les apéritifs, café et dépenses personnelles
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

## **PRE-INSCRIPTIONS :**

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 15 décembre 2024. Cette pré-inscription sera matérialisée par le règlement d'un 1er Acompte de **50€** payable par chèque ou en ligne via le site de HelloAsso.

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour, sera prise le 30 décembre 2024.

En cas d'annulation le remboursement de la préinscription sera effectué par l'association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un Bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours. Le chèque ou virement de pré-inscription sera affecté au règlement du 1<sup>er</sup> acompte.

### **ASSURANCES FACUATATIVES:**

L'assurance annulation est comprise.

Par notre licence IRA de la FFR, nous sommes assurés pour la responsabilité civile, dommages corporels et assistance rapatriement.

### **PAIEMENTS:**

Acompte de 50€ à la pré-inscription. Date limite le 30 décembre 2024.

1<sup>er</sup> versement : le 30 mars 2025

Solde du séjour : avant le 07 mai 2025.

### ***Modalités de paiements :***

Les paiements pourront se faire soit :

- Par virement bancaire via le site Helloasso (lien sera fourni avec le bulletin d'inscription)
- Par chèque à l'ordre de l'association « Les Joyeux Randonneurs Vallérois ».

### **CESSION DU SEJOUR:**

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant, adhérent de l'association, titulaire d'une licence FFRandonnée valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice.

Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

### **FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION:**

**Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes:**

- Annulation faite avant le 07 avril 2025: les frais de dossier sont conservés 30€.
- Annulation faite entre le 07 avril 2025 et 07 mai 2025: les sommes versées sont conservées.
- Annulation postérieure au 07 mai 2025: retenue de 100% du montant total du séjour.

## **MODALITES DE DEPLACEMENT:**

Le transport est calculé sur la base du covoiturage aux frais réels. Les conducteurs bénéficient de la gratuité du transport.

A titre indicatif, le coût du covoiturage a été évalué à environ 20 à 36€ par personne suivant le nombre de participants et la disponibilité du minibus ou non.

Suivant évolutions du coût du carburant et des péages, un ajustement du prix du covoiturage sera effectué.



Ne tardez pas à vous préinscrire en retournant la fiche ci-après.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter :

M BOISSEE Laurent (06.24.46.65.35 ou [laurent.boissee@gmx.fr](mailto:laurent.boissee@gmx.fr))

*Le Président*

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the text 'Le Président'.